

BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 22 mars 2016 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Gabor Csepregi, Antoine Hacault, Georges Chartier, Francis LaBossière, Tyler Blashko, Sara Fournier, Gaëtanne Morais, Agnès Mao-Tougas, Carmen Roberge, Jacques de Moissac, Monique Fillion, Maria Fernanda Arentsen
Absences motivées : Carol Johnson, Micheline Lafond, Daniel Lussier
Personnes-ressources : Stéphane Dorge, René Bouchard, Peter Dorrington, Louis St-Cyr
Secrétaire : Rachel Bradet
Invité : Stéfán Delaquis, doyen, Faculté d'éducation et des études professionnelles (FEEP)

Le président du Bureau des gouverneurs, Antoine Hacault, souhaite la bienvenue à Louis St-Cyr, directeur du Bureau de développement et des communications.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour
BG220316-1 **PROPOSITION** : Sara Fournier / Carmen Roberge
Que l'ordre du jour de la rencontre du Bureau des gouverneurs en date du 22 mars 2016 soit adopté tel que proposé. ADOPTÉE
- A2. Présentation de Stéfán Delaquis, doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles (FEEP).
Dans sa présentation, le doyen présente les réalisations et les défis de la FEEP; le portrait des inscriptions à la Faculté d'éducation, à l'École de travail social, à l'École d'administration des affaires et à l'École de Traduction. Une courte période de discussion s'ensuit.
- Stéfán Delaquis quitte l'assemblée à 17 h.

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 24 novembre 2015
BG220316-2 **PROPOSITION** : Gaëtanne Morais / Maria Fernanda Arentsen
Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs en date du 24 novembre 2015 soit adopté tel que proposé. ADOPTÉE
- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2015
Aucun.

Section C : CABINET DU RECTEUR

- C1. Rapport du recteur
Le recteur commente brièvement son rapport qui est déposé à titre d'information. Il signale, entre autres, la signature du *Plan d'action pour l'éducation autochtone, une collaboration entre les universités, les collèges et les conseils des écoles publiques du Manitoba* et ses rencontres avec diverses personnalités de la communauté francophone et anglophone dans le but d'obtenir leur opinion sur ce qu'est pour elles l'Université,

comment elle est perçue dans la communauté et si elles ont des suggestions quelconques à faire pour l'amélioration de son image, de ses programmes ou de ses services.

Section D : BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun point à discuter.

Section E : RAPPORTS DES COMITÉS

E1. Comités permanents

E1.a Comité exécutif – rapport en date du 15 mars 2016

Antoine Hacault commente le rapport du comité exécutif de sa rencontre du 15 mars dernier.

E1.a.1 Comité du Régime de retraite de l'USB

La nomination par le BG au comité de retraite sera remise en raison des changements qui s'imposent au régime de retraite de l'USB.

E1.a.2 Mandat – Comité *ad hoc* sur une garderie à l'USB

Monique Fillion, présidente du comité *ad hoc* présente le mandat du comité *ad hoc*. Une discussion s'ensuit.

BG-220316-3 PROPOSITION : Francis LaBossière / Agnès Mao-Tougas

Que le Bureau des gouverneurs adopte le mandat proposé du comité *ad hoc* sur une garderie à l'USB tel que modifié soit, « Le comité *ad hoc* sur la possibilité de mettre sur pied une garderie à l'Université de Saint-Boniface du Bureau des gouverneurs (Comité) a comme mandat d'élaborer une proposition qui décrira des options pour une mise sur pied possible d'une garderie à l'Université de Saint-Boniface ».

ADOPTÉE

Le Bureau des gouverneurs apporte un changement aux pouvoirs décisionnels du comité en rayant la phrase « Si le bureau adopte la proposition du Comité, il établira par la suite un nouveau comité de mise en œuvre pour réaliser le projet ».

Une discussion a également lieu sur un reportage de Radio-Canada intitulé *Le mandat du comité chargé d'étudier le projet de garderie à l'USB bientôt connu* publié quelques heures avant la rencontre du Bureau des gouverneurs.

E1.a.3 Correspondance du Comité d'étudiants Métis

Une lettre de la responsable du Comité d'étudiants Métis adressée au recteur de l'USB stipule « qu'étant donné que l'Université de Saint-Boniface était une institution postsecondaire administrée par des jésuites pour près de 150 années, considérant le rôle majeur de l'Université dans la communauté franco-manitobaine et étant donné que l'Université tient une grande population d'étudiants et de personnel Métis, il est important que celle-ci suive les pas de son affilié en s'excusant non seulement aux survivants de pensionnats autochtones, mais à tous ceux affectés pour avoir gardé le silence de ce génocide culturel ». Une courte discussion s'ensuit.

Tel que convenu, l'USB a accusé réception de cette lettre, signée par le président du BG et le recteur. L'administration rédigera également une ébauche de réponse à la lettre, qui elle aussi sera signée par le président du BG et le recteur. L'ébauche sera présentée au comité exécutif à sa prochaine réunion et sera déposé au Bureau des gouverneurs aux fins de discussion.

E1.b Comité de finances et d'audit – rapport en date du 10 mars 2016

Gaëtanne Morais commente le rapport.

E1.b.1 **Compte rendu financier au 31 décembre 2015**

Le compte rendu financier au 31 décembre 2015 est déposé à titre d'information. Celui-ci comprend le bilan et l'état des résultats du fonds de fonctionnement général. L'USB prévoit un excédent de 600 000 \$ à 1 M \$ au 31 mars 2016.

E1.b.2 **Fonds d'affectations d'origine interne**

La projection des ajouts et retraits à affecter au Fonds d'affectations d'origine interne pour l'année en cours est remise à titre d'information. La répartition finale sera considérée par le comité de finances et d'audit au mois de mai 2016 et ensuite approuvée par le Bureau des gouverneurs.

E1.b.3 **Assurance**

Un tableau illustrant les diverses polices d'assurance détenues par l'USB est remis à titre d'information.

E1.b.4 **Services ponctuels des auditeurs externes**

L'administration confirme qu'il n'y a eu aucune utilisation du budget alloué de 2 000 \$ pendant l'année en cours.

E1.b.5 **Financement**

Trois lettres du gouvernement provincial annonçant du financement sont remises à titre d'information :

- a) 450 000 \$ (dépense en capital ponctuelle), pour le projet Labo Biosécurité-Ventilation Labos Microbiologie;
- b) 200 000 \$ (financement continu), pour le développement des options de double reconnaissance des crédits et des aides à la transition pour les élèves du programme français et du programme d'immersion française;
- c) 19 483 900 \$ (financement pour l'année 2016-2017); ceci représente une augmentation de 2,5 % pour le côté universitaire; 2,0 % pour l'École technique et professionnelle; et 2,5 % de l'Entente Canada-Manitoba (50 000 \$) – **le tout à confirmer au prochain budget provincial.**

E1.b.6 **Déclaration de l'administration**

La déclaration de l'administration pour la remise des retenues légales sur la paie et autres obligations pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 29 février 2016 est remise à titre d'information.

E2. Sénat de l'Université de Saint-Boniface

E2.a Sénat – rapport en date du 28 janvier 2016

À sa rencontre du 28 janvier 2016, le Sénat a adopté plusieurs propositions qui requièrent l'approbation du Bureau des gouverneurs.

BG-220316-4 **PROPOSITION** : Maria Fernanda Arentsen / Carmen Roberge

Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de changer le nom du programme du Baccalauréat de service social à celui du *Baccalauréat de travail social*, et de changer le nom de l'École de service social à celui de l'*École de travail social*, telle que soumise par le Sénat de l'USB, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

BG-220316-5 **PROPOSITION** : Francis LaBossière / Carmen Roberge

Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition d'ajouter l'offre de la majeure en espagnol à l'USB, telle que soumise par le Sénat, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation de l'Université du Manitoba et de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

BG-220316-6 **PROPOSITION** : Tyler Blashko / Agnès Mao-Tougas
Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition d'éliminer le baccalauréat ès arts avec majeure avancée en français (4 ans), telle que soumise par le Sénat, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation de l'Université du Manitoba et de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

BG-220316-7 **PROPOSITION** : Francis LaBossière / Gabor Csepregi
Que le Bureau des gouverneurs adopte la proposition de renommer le baccalauréat ès arts spécialisé en français (4 ans) à *baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises*, telle que soumise par le Sénat, pour mise en vigueur en septembre 2016, sous réserve de ressources disponibles, de l'approbation de l'Université du Manitoba et de l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE

Section F : **HUIS CLOS**

BG-220316-8 **PROPOSITION** : Gabor Csepregi / Sara Fournier
Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 18 h 20.

ADOPTÉE

René Bouchard, Peter Dorrington et Louis St-Cyr quittent l'assemblée.

F1. Prix Alexandre-Taché 2016

F2. Désignation honorifique

BG220316-9 **PROPOSITION** : Monique Fillion / Jacques de Moissac
Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 18 h 35.

ADOPTÉE

Section G : **POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS**

Aucun.

Section H : **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

Section I : **AVIS DE MOTION**

Aucun.

Section J : **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

J1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le **mardi 24 mai 2016** à 16 h 30 au Salon Sportex.

Section K : **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Agnès Mao-Tougas propose la levée de l'assemblée à 18 h 36.

La secrétaire,

Rachel Bradet